

Études d'histoire religieuse



Claire Ainsley, *Eulalie Durocher. De l'histoire à l'imaginaire*, Laval, Éditions du Méridien, 1993, 387 p. 23 \$

Christine Mailloux, *Une femme dans la tourmente*, Lachine, Les Éditions Sainte-Anne, 1992, 533 p. 20 \$

Alice Migneault, *Cent ans d'Espérance. Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, Éditions S.A.S.V., 1991, 286 p.

Louise Roy, *Les Soeurs de Sainte-Anne. Un siècle d'histoire. T. II : 1900-1950*, Montréal et Lachine, Éditions Paulines et Soeurs de Sainte-Anne, 1992, 556 p.

Marie-Paule Malouin

Volume 60, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007067ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007067ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Malouin, M.-P. (1994). Review of [Claire Ainsley, *Eulalie Durocher. De l'histoire à l'imaginaire*, Laval, Éditions du Méridien, 1993, 387 p. 23 \$ / Christine Mailloux, *Une femme dans la tourmente*, Lachine, Les Éditions Sainte-Anne, 1992, 533 p. 20 \$ / Alice Migneault, *Cent ans d'Espérance. Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, Éditions S.A.S.V., 1991, 286 p. / Louise Roy, *Les Soeurs de Sainte-Anne. Un siècle d'histoire. T. II : 1900-1950*, Montréal et Lachine, Éditions Paulines et Soeurs de Sainte-Anne, 1992, 556 p.] *Études d'histoire religieuse*, 60, 141–146.
<https://doi.org/10.7202/1007067ar>

Tous droits réservés © Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc., 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Claire Ainsley, *Eulalie Durocher. De l'histoire à l'imaginaire*, Laval, Éditions du Méridien, 1993, 387 p. 23 \$

Christine Mailloux, *Une femme dans la tourmente*, Lachine, Les Éditions Sainte-Anne, 1992, 533 p. 20 \$

Alice Migneault, *Cent ans d'Espérance. Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, Éditions S.A.S.V., 1991, 286 p.

Louise Roy, *Les Soeurs de Sainte-Anne. Un siècle d'histoire. T. II: 1900-1950*, Montréal et Lachine, Éditions Paulines et Soeurs de Sainte-Anne, 1992, 556 p.

Reconstituer l'histoire de sa congrégation lorsqu'on est religieuse constitue sans doute un défi de taille. C'est un peu écrire l'histoire de sa propre famille. Il doit être difficile de garder une certaine distance entre l'auteur et son objet d'études, de ne pas s'identifier à cet objet de l'analyse. C'est ce défi qu'ont relevé les auteurs des ouvrages que je vous présente.

Claire Ainsley et Christine Mailloux ont toutes deux écrit une biographie de la fondatrice de la communauté à laquelle elles appartiennent: Ainsley relate la vie d'Eulalie Durocher, fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; Mailloux raconte l'histoire d'Esther Blondin, fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne. Quant aux ouvrages d'Alice Migneault et de Louise Roy, ce sont des monographies qui portent sur l'histoire de leur communauté respective. Migneault retrace la fondation et l'évolution des établissements des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest canadien, pendant un siècle. Roy reconstitue l'ensemble de l'histoire des Soeurs de Sainte-Anne, pendant un demi-siècle. Ces quatre ouvrages appartiennent donc à des genres différents. Pour en rendre compte, il faut respecter ce caractère qui les distingue et étudier, d'une part, les biographies et, d'autre part, les monographies.

Les livres d'Ainsley et de Mailloux racontent d'abord l'enfance et la jeunesse d'Eulalie Durocher (Mère Marie-Rose) et d'Esther Blondin (Mère Marie-Anne). Suit le récit de la fondation et des premières années de leur communauté. Cependant, Eulalie Durocher ne survit que six ans après la fondation de sa communauté. Par conséquent, le récit d'Ainsley s'achève par un panorama très rapide de l'évolution de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, après le décès de leur fondatrice. Esther Blondin s'éteindra à l'âge de 80 ans. À 39 ans, elle fonde les Soeurs de Sainte-Anne. Toutefois, comme Eulalie Durocher, elle n'est supérieure générale de sa communauté que pendant six ans: à l'instigation de l'abbé Louis-Adolphe Maréchal, chapelain des Soeurs de Sainte-Anne, Mgr Bourget demande à Mère Marie-Anne de se démettre de ses fonctions en

1854. Supérieure à Sainte-Geneviève pendant un court laps de temps, Mère Marie-Anne revient ensuite à la maison-mère où elle occupe des emplois modestes. Éluë assistante générale en 1872 puis conseillère générale, elle fait alors partie, en théorie, de l'administration de sa congrégation. Cependant, les supérieures générales ne retiennent que très rarement ses services et la consultent plus rarement encore. À 75 ans, Esther Blondin n'exerce plus de charges officielles et elle meurt quelques années plus tard. Pendant des années des novices et des postulantes de sa communauté ont ignoré qu'elles vivaient dans la maison abritant leur fondatrice. Il faudra attendre trente ans après la mort d'Esther Blondin pour qu'une supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, Mère M.-Léopoldine, sorte Mère Marie-Anne de l'ombre.

Les biographes d'Eulalie Durocher et d'Esther Blondin n'ont sans doute pas de prétention historique. Ainsi, l'ouvrage d'Ainsley ne comporte aucune référence. Il est toutefois évident que l'auteure a eu recours à une documentation relativement abondante. Le style employé indique aussi que ce livre n'est pas une oeuvre d'historien. Ainsley émaille en effet son texte de poèmes, ce qui explique le sous-titre: *De l'histoire à l'imaginaire*. Quant au livre de Mailloux, il s'appuie, précise l'auteure, sur des «documents historiques» et sur divers témoignages. Certes, l'auteure se base sur un vaste corpus de données. Cependant, son ouvrage de 528 pages ne compte que 174 références. Le style est celui d'un roman, un roman qui ne manque pas d'intérêt en ce qui concerne surtout les 265 premières pages. Par la suite, Esther Blondin étant définitivement éloignée du centre de décision de sa communauté, l'intrigue du roman disparaît et le récit manque évidemment d'action.

Les vies d'Eulalie Durocher et d'Esther Blondin se ressemblent à plus d'un égard. Toutes deux naissent à une époque où l'analphabétisme sévit au Québec. Malgré leur instruction formelle peu poussée, chacune d'elles fonde une congrégation enseignante. L'objectif qu'elles fixent à leur communauté respective est relativement modeste: instruire les enfants des campagnes les moins favorisés (Ainsley, p. 153; Mailloux, p. 84). Le contrôle de leur congrégation est l'enjeu de luttes de pouvoir entre membres du clergé (Ainsley, pp. 302-320, 359, 360; Mailloux, pp. 183-187) et entre religieuses (Ainsley, pp. 360-361; Mailloux, pp. 195-197, 238-243, 423, 424). Dans ce contexte, il me semble qu'écrire l'histoire des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et des Soeurs de Sainte-Anne exigerait que soit recensé méthodiquement l'ensemble des facteurs menant deux femmes relativement peu instruites à fonder une communauté enseignante. Cela nécessiterait également d'analyser les luttes de pouvoir dont ces communautés naissantes sont l'enjeu.

Par ailleurs, dans sa monographie, Migneault précise qu'elle vise à «mettre en lumière ce que les Soeurs de l'Assomption...ont vécu [dans l'Ouest canadien] depuis un siècle..., [leur] modeste mais réelle contribution à l'histoire de l'Église» (p. 15). Les sources utilisées sont variées: *Chroniques* des établissements, correspondance, lettres circulaires, divers registres et procès-verbaux, contrats, mais aussi des sources orales. Migneault ne fournit pas constamment ses références mais le nombre de ces dernières démontre que l'ouvrage est bien documenté. Une introduction de quatre pages brosse très rapidement la conjoncture ayant amené la congrégation à s'établir dans l'Ouest canadien. Le livre est divisé en quatre parties. La première est consacrée aux établissements destinés aux Amérindiens; la deuxième porte sur les maisons ouvertes pour les minorités francophones de l'Ouest; la troisième traite des institutions établies à Saint-Paul (Alberta) et la quatrième de celles d'Edmonton.

Migneault aborde tour à tour chacun des établissements scolaires des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest canadien. Le plan suivi pour chacun de ces exposés est généralement toujours le même. On présente d'abord la personne qui demande à la congrégation de venir fonder un nouvel établissement. Il s'agit le plus souvent d'un membre du clergé (évêque, curé ou missionnaire), plus rarement, comme à Edmonton, d'un groupe de citoyens. Suivent la description des négociations qui s'engagent alors et les débuts, le plus souvent pénibles, de l'établissement. Migneault relate ensuite l'évolution subséquente de la maison en faisant fréquemment état des religieuses qui y ont oeuvré et des tâches qu'elles ont assumées. L'auteure relève également les événements majeurs vécus par chaque établissement. Le récit se termine évidemment par la fermeture de la maison attribuée fréquemment à l'organisation du transport scolaire et à la centralisation des commissions scolaires.

Dans un style clair et simple, sans artifice littéraire, le livre de Migneault présente une série d'informations parfois étonnantes. Ainsi, il nous apprend que des religieuses de l'Assomption ont enseigné, entre 1943 et 1946, à des élèves d'origine japonaise déportés dans un camp d'internement de la Colombie-Britannique (Slocan City). Écrit par une soeur de l'Assomption, cet ouvrage décrit le travail parfois héroïque de religieuses de sa communauté sans tomber dans le piège de l'éloge dithyrambique ou de l'apologie flamboyante.

Par ailleurs, il est souvent difficile de suivre le récit de l'auteure. Aucune carte géographique ne vient préciser l'emplacement d'endroits peu connus comme Onion Lake, Battleford, Hobbema, Wetaskiwin, etc. Aucun sommaire ne vient préciser les lois scolaires (de la Saskatchewan, de l'Alberta ou des réserves indiennes) avec lesquelles les religieuses doivent

composer. Des problématiques importantes qui auraient eu avantage à être creusées sont à peine effleurées. Il en est ainsi des relations avec les peuples autochtones, avec les instances gouvernementales, les enseignants laïcs, le clergé et l'épiscopat. D'autres questions plus spécifiques mais fort intéressantes ne sont que rapidement abordées. Je pense, en particulier, à la question de la langue d'enseignement aux Amérindiens et de l'usage de leur langue maternelle au sein de l'école. Au terme de ce livre, malgré des informations parfois précieuses, on a l'impression que l'auteure n'a pas vraiment traité des questions principales entourant l'implantation puis l'évolution et la fermeture des établissements des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest canadien.

Contrairement à l'ouvrage précédent, la monographie de Louise Roy encadre fort bien le lecteur. Des cartes géographiques situent les établissements des Soeurs de Sainte-Anne au Québec, en Colombie-Britannique, aux États-Unis, en Alaska, au Yukon, en Haïti et même au Japon. Des tableaux sommaires permettent également de se retrouver en ce qui concerne l'évolution des effectifs, des établissements, des programmes d'études. Le livre de Roy constitue le deuxième tome de l'histoire des Soeurs de Sainte-Anne dont un premier tome, rédigé par Laura Jean, fut publié en 1950.

En introduction, Roy trace un bilan de la situation des Soeurs de Sainte-Anne au début du XX^e siècle. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la vie et aux structures communautaires. Roy trace d'abord un portrait des différentes supérieures générales entre 1900 et 1950. Elle établit une comparaison fort intéressante entre les premières constitutions, rédigées par Esther Blondin, et les constitutions postérieures. De plus, elle explique avec une grande clarté la formation dispensée aux postulantes et aux novices tout en nous faisant goûter un peu à ce que pouvait être la vie dans la maison-mère d'une congrégation religieuse. Enfin, elle aborde avec franchise la délicate question des soeurs converses et montre comment ce problème fut à la longue résolu dans sa communauté.

La deuxième partie porte sur l'enseignement des Soeurs de Sainte-Anne au Québec. L'auteure y traite tour à tour des pensionnats, des écoles publiques en milieu urbain et en milieu rural, des écoles d'enseignement ménager, des écoles normales et des écoles d'enseignement supérieur. Elle analyse les programmes d'études au privé, et montre les rapports entre l'école privée (pensionnat) et l'école publique (externat). Lorsqu'elle étudie les écoles publiques, on perçoit nettement le peu d'enthousiasme des commissions scolaires à investir dans l'instruction des filles. Cette partie confirme ce que nous savions: au Québec, la prolongation des études des filles est souvent due aux pressions des religieuses. Dans cette partie,

comme dans les autres d'ailleurs, Roy aborde tour à tour chacun des établissements des Soeurs de Sainte-Anne. Elle y précise généralement le niveau des études au fil des ans ainsi que les diverses organisations parascolaires.

La troisième partie est consacrée aux activités des Soeurs de Sainte-Anne en Colombie-Britannique. Une première section aborde la question du recrutement et de l'origine ethnique des religieuses ayant travaillé dans cette province et les difficultés rencontrées à s'établir dans un milieu majoritairement protestant. En Colombie-Britannique, les Soeurs de Sainte-Anne établissent non seulement des pensionnats et des écoles (dont certains sont destinés aux autochtones) mais également des hôpitaux. La deuxième section fait un survol de chacun de ces établissements.

Dans la quatrième partie, Roy étudie l'enseignement des Soeurs de Sainte-Anne aux États-Unis. Elle dégage dans un premier temps, les caractères communs des établissements scolaires: rôle des paroissiens et du curé dans la fondation et l'entretien de l'école, organisation (bilingue) de l'enseignement, adaptation du programme d'études à celui du secteur public. Elle fait également état des luttes menées contre l'école paroissiale (catholique) et l'enseignement bilingue. Aux États-Unis, les Soeurs de Sainte-Anne dirigeront des écoles paroissiales, des écoles secondaires (High School et cours commercial) et un collège. Après avoir défini leurs caractéristiques communes, Roy aborde chacun de ces établissements. Par exemple, pour les écoles paroissiales, chaque récit suit à peu près ce plan: caractéristiques et bref historique du lieu d'établissement, circonstances entourant la fondation, débuts difficiles, situation vers 1950.

La cinquième partie porte sur les établissements en Alaska, au Yukon, au Japon et en Haïti. Les Soeurs de Sainte-Anne planteront des écoles dans ces contrées et y assureront des soins hospitaliers, sauf au Japon où elles se limitent à l'enseignement. Cette partie se termine par un bilan de la période 1900 à 1950.

L'ouvrage de Louise Roy est très bien conçu. Les références à une documentation abondante sont nombreuses. Des questions importantes sont abordées, telle l'opposition à l'enseignement catholique et bilingue aux États-Unis. Ce livre servira longtemps d'ouvrage de référence au chercheur car il établit clairement et en détails non seulement les lieux d'implantation des Soeurs de Sainte-Anne mais aussi les divers programmes d'études qu'elles ont dispensés.

Cependant, comme dans l'ouvrage de Migneault, le fait d'aborder chacun des établissements amène un certain nombre de redites. Même si Roy regroupe les différentes institutions en catégories et dégage leurs traits communs avant de les aborder séparément, il n'en reste pas moins que

d'une école à l'autre les activités para-scolaires se ressemblent; en Nouvelle-Angleterre, les conditions de fondation sont souvent semblables; aux États-Unis, l'évolution d'une école paroissiale vers le statut de High School ou en une école secondaire dotée du cours commercial suit un cheminement voisin d'une autre école, etc. Bref, le tout risque fort de lasser le lecteur.

Par ailleurs, comme le livre de Migneault, celui de Roy pose, sans l'analyser à fond, la question des relations ethniques. Ainsi, Roy décrit le travail des Soeurs de Sainte-Anne auprès des Franco-américains en vue de les aider à conserver leur langue et leur culture. Cependant, dans leurs activités auprès des autochtones, les Soeurs de Sainte-Anne «ambitionnent..., selon la missiologie de l'époque, ...de guider les [jeunes Amérindiennes et métisses] dans leur acculturation à la société canadienne» (p. 333). Au Japon, où la communauté n'oeuvre que durant neuf ans, les religieuses apprennent le japonais et adoptent plusieurs coutumes et comportements japonais au sein de leurs écoles. D'un milieu à l'autre, l'école ne vise donc pas le même objectif en ce qui concerne la transmission et la conservation de la culture. Sans vouloir juger ici l'action éducatrice des religieuses, on peut constater à quel point l'école constitue un instrument d'ethnisation. Par conséquent, il me semble qu'étudier l'activité missionnaire des congrégations religieuses à la lumière de la problématique des relations ethniques permettrait de saisir comment historiquement l'école a été utilisée parfois pour freiner et en d'autres occasions, pour assurer la reproduction des cultures minoritaires.

Claire Ainsley, Christine Mailloux, Alice Migneault et Louise Roy ont relevé le défi d'écrire un livre sur leur propre communauté. Indéniablement, chacun de ces ouvrages contribue à accroître notre connaissance de l'histoire des communautés religieuses féminines. Ces quatre livres sont avant tout descriptifs. Il faudrait sans doute poursuivre l'analyse et étudier l'action des fondatrices et de leur congrégation en fonction de problématiques qui l'éclaireraient. Ainsi, il serait possible de mieux saisir les axes majeurs de l'évolution des congrégations en les étudiant en fonction des rapports de force dont elles sont l'enjeu ainsi qu'en analysant leur action en regard des rapports entre hommes et femmes, de la dynamique des relations entre l'Église et l'État et de la problématique des relations ethniques.

Marie-Paule Malouin
Montréal

* * *